



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 29 mars 2011
18 heures 00

RS/VC

N° 001157

Direction des Affaires
Culturelles -
Convention
d'objectifs entre la
ville d'Apt et
l'association Kiosque
pour la réalisation du
festival LUBERON
JAZZ 2011.

Affiché le :

Le mardi 29 mars 2011 à 18 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint) représenté par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Leila BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) représenté par Mme Véronique GACH (5ème Adjoint)

ABSENTS EXCUSES : Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

L'association Kiosque propose la découverte et l'exploration de toutes les formes de jazz à travers un programme artistique qui est présenté lors du festival LUBERON JAZZ essentiellement sur la commune d'APT autour de la semaine du jeudi de l'ascension.

Par délibération du conseil municipal du 23 avril 2008 le conseil avait manifesté le soutien de la Ville d'Apt au festival LUBERON JAZZ suite à la suppression de la subvention de la DRAC PACA d'autant que ce festival est une institution dans notre région et que la suppression de cette aide pouvait remettre en cause son existence.

Il est important de rappeler que le festival Luberon jazz a fêté en 2010 sa 20^e édition et que son objectif est de faire découvrir le jazz aux habitants de la Région et cela en dehors de la période estivale.

Ce festival participe à la vie locale, s'inscrit dans des projets de quartier, permet de promouvoir la création, et favorise l'accès à des spectacles aux plus grand nombre et plus particulièrement en organisant une manifestation gratuite et dans l'espace public « le jazz promenade ».

Considérant qu'il est nécessaire de définir les missions de l'association Kiosque et les conditions du soutien de la Ville,

Il est par conséquent présenté au Conseil Municipal un projet de convention d'objectifs entre la Ville d'Apt et l'association Kiosque.

La convention pour l'année 2011 a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville accorde son soutien à l'association.

Cette convention prévoit :

- de définir les missions attribuées à l'association Kiosque ;
- de définir les conditions de soutien de la Ville d'Apt à l'association Kiosque ;

Plus particulièrement, dans le cadre de cette convention, la Ville d'Apt confirme

- la mise à disposition de l'association d'un soutien technique, matériel, de locaux et du personnel de la ville à titre gratuit pour une valorisation estimée à environ 19064€ pour l'exercice 2011,
- la prise en charge par le service SAJ d'une action annuelle en lien avec le jazz auprès des enfants du quartier Saint Michel à hauteur de 2 000 €
- le versement d'une subvention annuelle et prévisionnelle de 13 000 € en 2011,

Avis de la commission Culture, festivité et Vie associative du jeudi 10 mars 2011 :
favorable à l'unanimité

A LA MAJORITE QUALIFIEE LE CONSEIL

Approuve la convention d'objectifs entre la Ville d'Apt et l'association Kiosque,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs entre la Ville d'Apt et l'association Kiosque,

Dit que la ville versera une subvention de fonctionnement à hauteur de 13 000€ (treize mille euros) pour l'exercice 2011,

Dit que la ville participera à l'action dans le quartier de St Michel à hauteur d'un budget de 2000 € pris en charge dans le cadre du budget de fonctionnement du SAJ,

Dit que la ville participera à un soutien technique, matériel, humain valorisé à hauteur de 19 064 € pour l'exercice 2011

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**